

ESCRIME

Rue Marie-Curie (COSEC 2)

10000Troyes

Bus Technopole - Parking

En période scolaire

**COURS PRINCIPAUX****Mercredi**14h00 à 15h15 initiation enfants fleuret **M9 – M11 Débutant**15h30 à 17h00 initiation entraînement épée **M11 – M13**17h15 à 18h45 initiation entraînement épée **M15 – M17****Judi**19h30 à 23h00 entraînement et loisir **Adultes****COURS SECONDAIRES****Mardi**18h00 à 19h30 entraînement **M11 – M13****Mercredi**19h00 à 22h00 compétiteurs **M20-Seniors-Vétérans****Judi**18h00 à 20h00 entraînement **M15-M17-M20****LECONS INDIVIDUELS PROGRAMMÉES****Lundi - Vendredi**17h00 à 20h00 leçons ind. **M15- M17 - M20, Seniors et Vétérans****Adhésion :**

initiation M7-M9-M11 Débutant 220 Euros

Cours M11 250 Euros

Cours M13 270 Euros

M15-M17-M20-seniors-vétérans 300 Euros

Adhérent compétiteur + 6 Euros

(voir le tarif famille et étudiant-convention avec Établissements)

Location de la tenue 50 Euros**Caution de 200 Euros** (le chèque sera encaissé si la tenue et la

sous-cuirasse ne sont pas rendues fin juin)

L'adhésion comprend la cotisation à la salle d'Armes, l'assurance

et la licence FFE (voir détail affiché)

L'assurance est comprise dans la licence mais il est possible desouscrire une option supplémentaire + **1,50€** (option 0, comprise

dans la licence si option non renseignée sur la feuille d'inscription)

voir l'affichage à l'entrée de la Salle d'Armes

Règlement en 2 chèques à remettre dès l'inscription, le premier est

encaissé en septembre ou après la période d'essai de 4 cours pour

les nouveaux adhérents, le deuxième chèque est encaissé mi-

décembre.

La visite médicale est obligatoire. Un certificat de non contre-

indication à la pratique de l'Esgrime doit être remis dès l'inscription,

(en précisant la pratique en compétition et le simple surclassement

éventuellement) Attestation par les parents pour les mineurs

La tenue complète est obligatoire pour des raisons de sécurité, (voir les normes des tenues affichées dans la salle) à l'entraînement et en compétition. La responsabilité du club ne peut être engagée si un adhérent ne respecte pas le règlement et s'il utilise une arme en l'absence du Maître, du Prévôt ou du Moniteur délégué par le Maître d'Armes. Les parents doivent s'assurer que le cours a bien lieu en amenant les enfants à la salle et vérifier que les enfants portent bien la tenue réglementaire.

Matériel nécessaire : des Chaussures de sport propres sont obligatoires – des chaussettes montante – un gant d'esgrime

Le matériel du cassé : doit être remboursé

Les parents ne sont pas présents pendant les séances d'esgrime, ils sont reçus par les Maîtres à la fin des cours.

Les compétiteurs devront investir du matériel personnel au fur et à mesure (gant, fils, masque, épée)

Respect au Maîtres, Adversaires et Arbitres Les tireurs ne doivent chercher ni à faire mal ni avoir mal sur la piste. Aucune agressivité n'est tolérée. Ils s'engagent à respecter strictement les règles de discipline dans la salle le vestiaire et lors des déplacements en compétitions. Attention au chahut dans les vestiaires, ils ne sont pas surveillés. Attention à vos commentaires non appropriés sur les réseaux sociaux.

L'indiscipline est sanctionnée du renvoi après ou sans avertissement.

« **Esgrime artistique** » Les armes doivent être obligatoirement mouchetées. Les phrases d'armes doivent respecter strictement les actions étudiées

Soirées Groupe Loisir : voir règlement spécial affiché à la salle

Toutes les informations, les dates de compétitions et stages sont affichées dans la salle et sont sur le site internet du club à consulter notamment si absence d'un cours

Veillez confirmer votre participation 10 jours avant les épreuves. (impérativement)

Renseignements et inscriptions auprès des Maîtres d'Armes

de préférence par courriel, vous aurez une réponse

contact@esgrime-troyes.fr

Toutes les informations sont sur le site internet

www.esgrime-troyes.fr

Tél. 03 25 80 23 36 (répondeur merci de laisser un message)

Cours : Maître Antoine MANCEAUX (DEJEPS Esgrime)

Responsable de Salle et chargé de Handi-Esgrime - SeniorPlus

Cours : Maître Sandrine DUMOULIN (DEJEPS Esgrime)

et chargée de Solution Riposte (Esgrime et Cancer du Sein)

Conseiller : Maître Dominique DECLAUDE (BE2) Fencing 3 eventS

Président Esgrime Troyes TG: Emmanuel CHAUDOUET

Je soussigné

reconnais avoir pris connaissance du règlement de la salle d'Armes de Troyes-TG (ci-joint et affiché) et lu les options d'assurances

Je m'inscris aux Cours d'Esgrime et je m'engage à respecter le règlement du club à porter la tenue complète à l'entraînement et en compétition (voir réglementation)

Ou

J'autorise

à pratiquer l'Esgrime à l'entraînement, stages et compétitions. Je l'oblige à respecter strictement le règlement et à porter la tenue complète à l'entraînement et en compétition. (réglementation affichée dans la salle)

J'autorise toute intervention médicale ou chirurgicale en cas d'urgence.

J'autorise la publication de mon nom ou du nom de mon enfant et de photos prises à l'entraînement, en stages ou en compétitions sur le site internet du club et FaceBook (rayer cette mention en cas de désaccord, modifications possibles sur demande - voir le club)

Je sais que toutes les infos du club sont sur le site internet

Je le consulte régulièrement pour voir si des infos ont été

données, en cas de ponts jours fériés, fermeture

exceptionnelle, congés et pour suivre la vie des 2 clubs

Je connais le règlement intérieur, notamment organisation des soirées du groupe Loisir affiché à la Salle d'armes

Nom**Prénom****Date de naissance :****Adresse :****N° de téléphone :****Mail :**

Les garanties accordées aux licenciés de la Fédération Française d'Esgrime sont affichées dans les Salles d'Armes

Options pour les garanties plus importantes :

0 Compris dans la licence

+ coût supplémentaire 1,50€

Option Compétition (+6€)

à

le

Lu et approuvé

Signature :